



Département de français

FREN 4414 /LING 4414 [0.5 credit]

FREN 5001

Analyse du français

Special Topics :

Analyse du discours et médias (W 2018)

Coordonnées

Courriel¹ : EmilieUrbain@carleton.ca

Téléphone (bureau) : ext. 2173

Bureau : Dunton Tower, 1611

Heures de cours

Lundi, de 18 à 21h

Heures de consultation

Lundi, de 11 à 12h et de 13h30 à 16h ou sur rendez-vous

Description du cours

Étude du français, dans ses dimensions morphologiques, syntaxiques ou phonologiques. Le contenu précis de ce cours varie selon les années.

Préalable du cours

Precludes additional credit for LING 4414.

Prerequisite(s): FREN 2401 and FREN 3050, or permission of the department. Also offered at the graduate level, with different requirements, as FREN 5001, for which additional credit is precluded.

Description détaillée

Analyse linguistique, pragmatique, critique et argumentative du discours médiatique. Subjectivité et mise en relief du contenu discursif (traces textuelles de la production des énoncés et du contexte d'énonciation). Réception des discours médiatiques. Langues et médias.

Le cours sera composé de trois parties : une première section du cours présentera différents courants de l'analyse du discours et leurs notions théoriques clés et s'attardera en particulier sur l'analyse du discours médiatique ; une deuxième section du cours présentera les outils méthodologiques nécessaires

¹ Les communications par courriel reçoivent généralement une réponse dans un délai raisonnable, le plus souvent dans les 24h suivant leur réception, pour peu qu'elles soient envoyées pendant la journée les jours ouvrables (de semaine). Le courriel devrait être utilisé surtout pour des demandes concernant l'organisation du cours, son déroulement, les absences ou des questions administratives. En ce qui concerne la matière du cours ou les travaux, et pour toute question demandant une réponse élaborée substantielle, il est préférable de poser tes questions en face à face, pendant les heures de consultation ou sur rendez-vous. Toute communication électronique devra être faite par l'intermédiaire de l'adresse @carleton.ca de l'étudiant.e.

à la production d'une analyse par les étudiants ; la troisième partie du cours présentera des exemples d'analyses issues de ces différentes étapes. Pour chacune des sections de la matière, les étudiant.e.s seront invités à participer activement aux discussions (en faisant les lectures obligatoires) et à mettre en pratiques la terminologie, les outils et les méthodes vues en classe (une partie des séances sur la méthode et les analyses sera consacrée à des exercices d'analyse permettant à l'étudiant.e de mettre en pratique les notions et méthodes vues en classe).

Objectifs du cours

À la fin de ce cours, l'étudiant ou l'étudiante pourra :

- Comprendre et appliquer les concepts et la terminologie de différents courants de l'analyse du discours (ex. linguistique textuelle, pragmatique et analyse argumentative).
- Analyser le discours médiatique en tenant compte du contexte de production et de réception des textes et énoncés.
- Appliquer les outils de l'analyse du discours à différents corpus médiatiques (ex. presse écrite, reportages, plateformes numériques et médias sociaux).
- Comprendre le rôle des médias dans la construction et la diffusion d'un discours sur les langues et la société.

Manuel d'instruction

Il n'y a pas de manuel d'instruction à acheter ; nous allons travailler à partir des chapitres de livres et des articles disponibles à la réserve dans la bibliothèque universitaire ou sur CULearn (selon les autorisations Copyright obtenues).

Évaluation

Examen théorique de mi-session : 25% (12 février)

Participation en salle de classe : 5% (au terme du semestre)

Présentation de la problématique du travail d'analyse, présentation orale et rapport écrit : 5% (oral : 5 février) + 5% (écrit : 26 février)

Revue de la littérature : 15% (12 mars)

Constitution du corpus : 10% (26 mars)

Projet final : 35% (23 avril)

Approche pédagogique

L'enseignement se déroulera sous forme de séminaire. Les présentations théoriques et méthodologiques de la professeure seront ponctuées de discussions, notamment autour des lectures données aux étudiant.e.s, ainsi que d'exercices pratiques d'analyse.

Les lectures obligatoires tirées des ouvrages de référence en bibliographie seront à faire au fur et à mesure de l'avancement des séances (voir plan des séances). Elles seront déposées sous forme électronique sur la plateforme CULearn lorsque les autorisations Copyright le permettent ou seront disponibles à la réserve de la bibliothèque (plus d'informations seront données à cet effet lors de la première séance de cours).

Des présentations power point et/ou des notes de cours agiront à titre de compléments. Elles seront disponibles le cas échéant sur la plateforme CULearn.

Calendrier des séances et des lectures (temporaire et sujet à modifications)

	Thème de la séance	Lectures obligatoires	Échéancier
Séance 1 8 janvier	Plan du cours et introduction : analyse du discours et médias	/	
Séance 2 15 janvier	Notions clés et courants de l'analyse du discours (1)	Maingueneau (2012), chapitre 6 : « Médium et discours » (p. 64-76) et chapitre 7 : « La scène d'énonciation » (p. 77-85)	
Séance 3 22 janvier	Notions clés et courants de l'analyse du discours (2)	Charaudeau et Maingueneau (1992), « Ethos », « Pathos », « Événement discursif »	
Séance 4 29 janvier	Notions clés et courants de l'analyse du discours (3)	Maingueneau (2012), chapitre 10 : « L'embranchement énonciatif » (p.106-114)	
Séance 5 5 février	Outils et méthodes en analyse du discours	Charaudeau (1992), chapitre 14 « La modalisation et les modalités énonciatives » (p. 569-629)	Présentation de la problématique (oral) (5%)
Séance 6 12 février	Examen théorique	/	Examen théorique (30%)
19 février	Winter Break	/	/
Séance 7 26 février	Outils et méthodes en analyse du discours <i>Distribution des instructions pour la revue de littérature (évaluation)</i>	Amossy (2010), chapitre 5 « Éléments de pragmatique pour l'analyse argumentative », p. 137-155	Présentation de la problématique (rapport écrit) (5%)
Séance 8 5 mars	La constitution d'un corpus : outils, étapes et procédures <i>Distribution des instructions pour la constitution du corpus (évaluation)</i>	/	
Séance 9 12 mars	Outils et méthodes en analyse du discours <i>Distribution des instructions pour le projet final (consignes et grille d'évaluation)</i>	Doury (2016), chapitre 6 : « Inventaire raisonné des marqueurs langagiers de l'argumentation » (p. 147-172)	Revue de la littérature (15%)

Séance 10 19 mars	Analyses : études de cas et exercices pratiques	Krieg-Planque (2017), chapitre 4 : « Présupposés et sous-entendus : l'implicite » (p. 118-154)	
Séance 11 26 mars	Analyses : études de cas et exercices pratiques	/	Constitution du corpus (10%)
Séance 12 2 avril	Analyses : études de cas et exercices pratiques	/	
Séance 13 9 avril	Conclusion du cours	/	
23 avril			Remise du projet final (35%)

Bibliographie sélective

- Adam, Jean-Michel (2011). *La linguistique textuelle*. Paris, Armand Colin, 3^e édition.
- Amossy, Ruth (2010). *L'argumentation dans le discours*. Paris, Armand Colin, 2^e édition.
- Burger, Marcel (dir.) (2008). *L'analyse linguistique des discours médiatiques*. Québec, Éditions Nota Bene.
- Charaudeau, Patrick (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris, Hachette Éducation.
- Charaudeau, Patrick et Dominique Maingueneau (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Seuil.
- Doury, Marianne (2016). *Argumentation. Analyser textes et discours*. Paris, Armand Colin.
- Garric, Nathalie et Frédéric Calas (2007). *Introduction à la pragmatique*. Paris, Hachette Supérieur.
- Gee, James Paul (2011). *How to do Discourse Analysis. A Toolkit*. New York, Routledge.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2016). *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*. Paris, Armand Colin, 3^e édition.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2009). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris, Armand Colin, 4^e édition.
- Krieg-Planque, Alice (2017). *Analyser les discours institutionnels*. Paris, Armand Colin.
- Maingueneau, Dominique (2009). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris, Éditions du Seuil (Points).
- Maingueneau, Dominique (2012). *Analyser les textes de communication*. Paris, Armand Colin.
- Moirand, Sophie (2007). *Les discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat et René Rioul (2014). *Grammaire méthodique du français*. Paris, Presses universitaires de France, 6^e édition.
- Ringoot, Roselyne (2014). *Analyser le discours de presse*. Paris, Armand Colin.

RAPPEL DES RÈGLEMENTS UNIVERSITAIRES

Plagiarism

The University Senate defines plagiarism as “*presenting, whether intentionally or not, the ideas, expression of ideas or work of others as one’s own.*” This can include:

- reproducing or paraphrasing portions of someone else’s published or unpublished material, regardless of the source, and presenting these as one’s own without proper citation or reference to the original source;
- submitting a take-home examination, essay, laboratory report or other assignment written, in whole or in part, by someone else;
- using ideas or direct, verbatim quotations, or paraphrased material, concepts, or ideas without appropriate acknowledgment in any academic assignment;
- using another’s data or research findings;
- failing to acknowledge sources through the use of proper citations when using another’s works and/or failing to use quotation marks;
- handing in “substantially the same piece of work for academic credit more than once without prior written permission of the course instructor in which the submission occurs.”

Plagiarism is a serious offence which cannot be resolved directly with the course’s instructor. The Associate Dean of the Faculty conducts a rigorous investigation, including an interview with the student, when an instructor suspects a piece of work has been plagiarized. Penalties are not trivial. They can include a final grade of “F” for the course.

Useful services available to students

Service de soutien du département de français (1608 DT, 16^e étage, Dunton Tower)
Academic Writing Centre and Writing Tutorial Service (4th Floor, Library, 613-520-6632)
Student Academic Success Centre (SASC, 302 TB, 613-520-7850)
Learning Commons (4th Floor, Library, 613-520-2600, ext.1125)

Academic Accommodation

You may need special arrangements to meet your academic obligations during the term. For an accommodation request the processes are as follows:

Pregnancy obligation: write to me with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details see the Student Guide.

Religious obligation: write to me with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details see the Student Guide.

You can also visit the Equity Services website to view the policies and to obtain more detailed information on academic accommodation at <http://carleton.ca/equity/accommodation>.

Academic Accommodations for Students with Disabilities: The Paul Menton Centre for Students with Disabilities (PMC) provides services to students with Learning Disabilities (LD), psychiatric/mental health disabilities, Attention Deficit Hyperactivity Disorder (ADHD), Autism Spectrum Disorders (ASD), chronic medical conditions, and impairments in mobility, hearing, and vision. If you have a

disability requiring academic accommodations in this course, please contact PMC at 613-520-6608 or pmc@carleton.ca for a formal evaluation. If you are already registered with the PMC, contact your PMC coordinator to send me your Letter of Accommodation at the beginning of the term, and no later than two weeks before the first in-class scheduled test or exam requiring accommodation (if applicable). After requesting accommodation from PMC, meet with me to ensure accommodation arrangements are made. Please consult the PMC website for the deadline to request accommodations for the formally-scheduled exam (if applicable).